

Paris, le 11 octobre 2023

Depuis maintenant plusieurs semaines, les représentants FO sur un grand nombre de sites industriels sont sollicités par leur Direction qui les informe d'une forte baisse d'activités pour la fin d'année et potentiellement sur toute l'année 2024.

Surprenant qu'une telle annonce ne soit pas portée au niveau central dans les différentes IRP (Comité de Groupe France et CSE Central SEI-SEF) alors que le problème concerne plusieurs établissements de SEF voire certaines filiales en France.

Après échanges avec les représentants des autres pays au niveau Comité Européen, nous constatons que la Direction GSC Europe annonce que cette forte baisse sur 2024 serait généralisée avec des restructurations dans plusieurs pays (Belgique et Suède).

Sommes-nous à l'aube d'une crise majeure sur nos activités industrielles ? Est-ce la conséquence des décisions récentes de notre Direction :

- Régionalisation poussée à l'extrême en ne limitant les activités des usines Européennes qu'à ce même périmètre
- Externalisation de charges de production vers les autres régions du groupe (NAM, Asie/Chine et Reste du Monde) comme aux Etats-Unis avec le programme Biden (IRA)
- Internalisation en Europe des produits chinois (gammes médiums et bornes DC) en industrialisation des lignes de fabrication en Europe de l'Est impactant in fine les volumes de charges des usines françaises.
- Nouvelle politique commerciale en confiant la relation de nos clients directement à nos distributeurs officiels (Rexel et Sonepar)
- Hausses de prix successives qui font fuir les clients qui nous reprochent de plus en plus de faire de la marge sur leur « dos » sous prétexte de hausse des appros.

La Direction du Groupe est-elle en train de « downsizer » (réduire) les capacités de l'outil industriel en Europe fortement représenté en France ?

Nous attendons des réponses de toutes les Directions du groupe, de GSC, d'ETO, des BUs.

La dernière présentation faite par Olivier BLUM et Mourad TAMOUD en marge des instances européennes et françaises nous inquiètent au plus haut niveau en confirmant nos interpellations sur la simplification des offres de produits et in fine du nombre de sites industriels. Nous ne manquerons pas lors de la prochaine expertise sur les orientations stratégiques d'obtenir des réponses sur le devenir de nos emplois.

Les conséquences de la baisse des activités industrielles ne se sont pas faites attendre car rapidement les Directeurs de sites ont décidé des mesures d'impositions de RTT, de modulations basses, de fractionnement de la 5^{ème} semaine de CP, faisant des acquis des salariés en production une « variable d'ajustements » comme avant et comme toujours !!

FO alerte la Direction que ces mesures ne peuvent être répétées pour 2024, si comme elle l'annonce, la crise durera toute l'année 2024 !!

FO demande l'ouverture rapide d'une négociation groupe pour la mise en place de chômage partiel en cas de besoin pour permettre le maintien du salaire du personnel concerné à la même hauteur que pendant la crise sanitaire.

Des questions ? Besoin d'aide ? Contactez votre équipe locale **FO**



Emmanuel DA CRUZ

De: Emmanuel DA CRUZ
Envoyé: mercredi 11 octobre 2023 07:30
À: Laurent BATAILLE
Cc: Dominique LAURENT; Christian LAMBERT
Objet: Demande d'ouverture d'une négociation groupe sur un possible recours à l'activité partielle pour motif économique

Bonjour Laurent,
Bonjour Dominique et Christian,

Les perspectives annoncées par GSC sur les fortes baisses de charges pour l'année 2024 nous inquiètent au plus haut point.

Les multiples « crises » successives que nous subissons et encore plus en production sur les sites industriels ébranlent la motivation du personnel tant des efforts d'adaptation qui leurs sont demandés sont récurrents.

En 2020, toutes ces personnes ont œuvré pour permettre la résilience saluée par tous pour assurer la continuité de service pour livrer « le client » malgré la crise sanitaire, l'auriez-vous déjà oublié ?

Nous pensions tous qu'en 2021, cette situation allait s'apaiser et bien non, nous avons encore vécu une nouvelle crise « des appros ».

En 2022 qui a nécessité que tout le personnel des usines (toujours les mêmes) ait dû encore s'adapter pour répondre aux amplitudes de travail, un coup vers le haut puis un coup vers le bas, ce qui a pour conséquence de générer une grande « fatigue ».

Avec ce nouveau risque de « crise » pour 2024 et malgré les mesures mises en place par GSC pour le dernier trimestre 2023 qui propose une chronologie (imposition RTT/5^{ème} semaine) dans l'adaptation à cette situation, nous sommes inquiets que ce type de mesures se répètent « encore » sur l'année 2024 en privant pour cette même population de leurs acquis pour obtenir une « flexibilité » au-delà des accords de modulation existants en faisant de leurs congés une « variable d'ajustement économique » alors que les autres salariés de l'entreprise en France continuent à « vivre » (tant mieux pour eux) sans être impactés par ce genre d'impositions.

Pensez-vous que le personnel de production a moins besoin de leurs congés que les autres salariés ?
Pensez-vous qu'ils n'ont pas envie de prendre des vacances en famille, d'être avec leurs enfants ou tout simplement de se reposer « comme les autres » ?

Pas sûr que les salariés comprennent que sur toute l'année 2024 dans la continuité de ce que GSC impose pour fin 2023, ils vont peut-être devoir un jour rester à la maison pour que le jour d'après, ceux-ci doivent venir travailler 6 jours par semaine, avec un fort impact sur l'équilibre vie privée et vie professionnelle.

Pour FO, notre priorité est de d'obtenir rapidement l'ouverture d'une négociation groupe (SEF et Filiales) sur un possible recours à l'activité partielle pour motif économique avec le même niveau de garantie de rémunération que pour la crise sanitaire.

Nous comptons sur votre volonté de garantir le même niveau de salaire quel que soit la crise, sans faire « un hold up » des acquis de vos salariés français dans les usines qui attendent de vous une mesure au niveau d'un grand patron d'un grand groupe industriel.

Dans l'attente de votre réponse que nous et vos salariés en production, espèrent favorable,

Bien cordialement,

Emmanuel DA CRUZ



Coordonnateur Syndical Groupe FO

Secrétaire national à la Fédération FO de la Métallurgie

1^{ère} Organisation Syndicale au sein du Groupe Schneider Electric en France et 1^{ère} Organisation Syndicale SEF et SEI

Responsable Clientèle Installateurs – Channel Est

Territoire France
France Opérations
Schneider Electric

D
M +33 6 30 37 69 36

